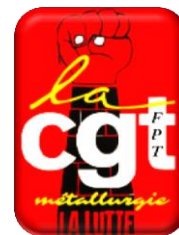




# Négociations Annuelles Obligatoires



Le 28 mars dernier ce sont achevées les négociations salariale avec une dernière proposition de la direction de 2,1% dont 1,8% d'augmentation générale pour les ouvriers, ce qui de mémoire n'est pas arrivé depuis un certain nombre d'année. Même si la CGT constate encore l'envie de nos dirigeants de prôner l'individualisme avec de l'augmentation individuelle et de suivre l'inflation sans s'enflammer, nous avons quand même pris le temps de réfléchir à cette proposition, et d'écouter l'avis des salariées à ce sujet.

Avec l'acceptation de l'ouverture des négociations sur la participation pour supprimer le salaire du mode de calcul afin que chaque salariés obtiennent la même somme et la période descendue à 4 mois pour la prime de dégressivité du passage des VSD-SD en 3x8, la CGT a pris ses responsabilités et a décidé d'accepter la proposition de la direction en signant cet accord.

La CGT

Le 03/04/2019